

Qualifiés pour les championnats académiques

Encadrés par Stéphane Caillon, professeur d'EPS, les élèves de l'association sportive du collège Georges-Bataille se sont qualifiés pour les prochains championnats académiques d'escalade UNSS après avoir brillamment remporté les championnats départementaux par équipes organisés à Aurillac (catégorie excellence) et récoltent ainsi la médaille d'or.



ESCALADE UNSS. L'équipe de l'association sportive du collège Georges-Bataille.

La section sportive montagne mise à l'honneur

« Ce résultat est le fruit d'un travail de préparation minutieux mené depuis le début de l'année scolaire avec les élèves volontaires de l'association sportive

sous la conduite de leur professeur d'EPS », a commenté Alex Dessens, principal. L'équipe mobilisée se compose de Charline Barbat (juge), Rose Barbat,

Elorah Amblard, Lucien Seigneuret, Pablo Teurlan, Noah Papon. « Ces résultats mettent à l'honneur également la section spor-

tive montagne escalade de l'établissement, et tous les projets menés dans le cadre de ce dispositif », a indiqué le chef d'établissement. ■

À NOTER

LE MONTEIL. Belote. Aujourd'hui samedi à 20 heures, à la salle socio-culturelle, se tiendra un concours de belote organisé par le comité d'animation (1^{er} prix, 100 €, un lot à chaque participant). L'engagement est de 15 € par équipe. Soupe à l'oignon gratuite ; buvette et pâtisseries. ■

PLEAUX. Fête de la Saint-Patrick. Le duo « Air In » de Niort animera un concert de musique traditionnelle irlandaise pour fêter la Saint-Patrick, saint patron de l'Irlande samedi 18 mars à 18 h 30, à la salle du Temps libre. Ce concert sera suivi d'un repas irlandais (coleslaw, irish stew, fromage, dessert). Réservation pour le repas avant mercredi 15 mars au 06.81.66.42.48. ■

RIOM-ÈS-MONTAGNES. Religion. Une assemblée de prières aura lieu demain dimanche à 11 heures. ■

TRIZAC. Religion. La messe sera célébrée demain dimanche à 11 heures. ■

VALETTE. Réunion. Le club Tamalou tiendra son assemblée générale extraordinaire, samedi 11 mars, salle polyvalente Garibaldi-Serre, à 14 h 30 suivie à 15 heures de l'assemblée générale ordinaire annuelle. L'accueil des personnes n'ayant pas encore pris leur adhésion 2023 se fera à partir de 14 heures. À l'issue de ses assemblées, le pot de l'amitié sera partagé, accompagné de pâtisseries. ■

Samedi 4 mars 2023 - LA MONTAGNE

Cantal